

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OPTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 367

Société : 33843

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JIHAD ZOHRA

Date de naissance : 1932

Adresse : ST BIR ANZARANE QU. PALMEN TAARIF  
CASA - ANFA

Tél. : 06 66 89 83 07 Total des frais engagés : 695,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : ..... / ..... / .....

SDI

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/04/2022	anesthésie G			<i>DR KAY Boucrahi Anesthésiste Réanimateur INPE : 06 108 3097</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant déjà Facturé
<i>Dr. Dr. S.A.R. - Casablanca 515, Rue Ibnou Ounès Bab Ghalef - Casablanca Tel / 05 22 25 60 64</i>	18.04.2022	1695,20

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412   21433552		
	D	00000000   00000000		
	G	00000000   00000000		
	B	35533411   11433553		
DENTAL DEVISSAGE	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
	H	25533412   21433552		
	D	00000000   00000000		
	G	00000000   00000000		
	B	35533411   11433553		
NETTOYAGE	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION
	H	25533412   21433552		
	D	00000000   00000000		
	G	00000000   00000000		
	B	35533411   11433553		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca, le

18.08.2008

Jihad Zohra

54,10

Pharmacie Nadj Palmier  
1 Bd. Ibnou Chahid  
Derb Ghalef - Casablanca  
Tel : 05 22 25 60 64

Carden Sict 15g  
1/4 x 81g



Pharmacie Nadj Palmier  
1 Bd. Ibnou Chahid  
Derb Ghalef - Casablanca  
Tel : 05 22 25 60 64

15

Pharmacie Nadj Palmier  
1 Bd. Ibnou Chahid  
Derb Ghalef - Casablanca  
Tel : 05 22 25 60 64

Chetor



83,80 1cp x 81g  
- Spectre 500g

43,80 1cp x 81g  
- Flagyl 500g

82,10 1cp x 81g

- Inexin long

206,00 1cp 15

+ Coxeram 5ug

Pharmacie Nadj Palmier  
1 Bd. Ibnou Chahid  
Derb Ghalef - Casablanca  
Tel : 05 22 25 60 64

~~695,20~~

1cp 15

Pharmacie Nadj Palmier  
1 Bd. Ibnou Chahid  
Derb Ghalef - Casablanca  
Tel : 05 22 25 60 64

clinique medico chirurgicale Longchamp  
Dr. KALY Bouchair Anesthésiste  
Réanimateur  
INPE n° 082097

FLAGYL 500 mg  
CP PEL B20  
P.P.V : 49DH80  
6 118000 060062

ASPEGIC 100MG  
SACHETS B20  
P.P.V : 21DH80  
6 118000 061113

208,00  
  
6 118001 100859  
Cardensiel® 2,5 mg  
Comprimés pelliculés sécables B/30  
PPV: 54,10 DH

SYNTHEMEDIC  
22 rue soukien bneou al aquam roches  
noires Casablanca  
INEXIUM

20 mg  
Boîte 14  
6A0150MP G1ARQ P.P.V: 82,10 DH  
6 118001 020591

Maphar  
Km 10, Route Côtieré 111,  
Ql Zanata Ain sebaa Casablanca  
Crestor 5mg cp peil b30  
P.P.V : 196,20 DH  
  
6 118001 183104

LOT 200278  
EXP 02/2023  
PPV 83.20DH